



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'YONNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE sur la commune de QUARRE LES TOMBES

LE PUBLIC EST AVERTI QU'EN EXECUTION :

- * du code de l'environnement,
- * de l'arrêté n° PREF-DCPP-2013-0072 du 14 mars 2013 ,

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un élevage de 75600 poulets de chair sur le territoire de la commune de QUARRE LES TOMBES, déposée par l'EARL Les Quatre Sources sera ouverte du lundi 22 avril 2013 au vendredi 24 mai 2013 inclus à la mairie de QUARRE LES TOMBES.

Sont désigné M. Jean-Pierre BALLOUX en qualité de commissaire enquêteur et M. Georges GUILLEMINOT en qualité de suppléant.

Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et un registre d'enquête, seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du lundi 22 avril 2013 au vendredi 24 mai 2013 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance dans les mairies de QUARRE LES TOMBES (commune d'implantation) et SAINT GERMAIN DES CHAMPS, SAINT BRANCHER, MAGNY, ANNOUX, MASSANGIS, SARRY, NITRY, ANGELY, MARIGNY L'EGLISE (58)(communes touchées par le périmètre d'affichage réglementaire ou/et le plan d'épandage).

Pendant le délai de l'enquête, les observations que soulève le projet pourront être consignées par les intéressés directement sur les registres d'enquête déposés dans les mairies de QUARRE LES TOMBES (commune d'implantation) et SAINT GERMAIN DES CHAMPS, SAINT BRANCHER, MAGNY, ANNOUX, MASSANGIS, SARRY, NITRY, ANGELY, MARIGNY L'EGLISE (58). Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, en mairie de QUARRE LES TOMBES qui les annexera au procès-verbal d'enquête.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, M. Jean-Pierre BALLOUX, commissaire enquêteur, recevra à la mairie de QUARRE LES TOMBES, les observations du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal, les :

- Lundi 22 avril 2013 de 9h à 12h, jeudi 2 mai 2013 de 15h à 18h,
- Samedi 11 mai 2013 de 9h à 12h, mardi 14 mai 2013 de 15h à 18h
- Vendredi 24 mai 2013 de 15h à 18h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance, à la Préfecture de l'Yonne (SERVICE ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT) et à la mairie de la commune d'implantation, du dossier ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet de la préfecture.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par M. COMMAILLE, EARL Les Quatre Sources, 5 Route de Quarré Lautreville 89630 SAINT GERMAIN DES CHAMPS.